

COMPTE RENDU REUNION DU 11 AVRIL 2014.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2014 à 20h30 sous la présidence du Guy PÉMARTIN, Maire.

Fabrice BRICNET et Stanislas SAINT ANTOINE, excusés, avaient donné respectivement procuration à Muriel MARLAT et Guy PÉMARTIN.

Avant d'aborder la séance Monsieur le Maire adresse ses félicitations et celles de ses collègues à Stanislas SAINT ANTOINE qui vient d'être papa du petit Loïc.

Il est passé à l'ordre du jour.

1 – DESIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il est de tradition de nommer le plus jeune élu ; aussi Sylvie DULUCQ a été nommée secrétaire de séance pour la durée du mandat. En son absence, elle sera remplacée par Stanislas SAINT-ANTOINE

2 – CONSTITUTION DES COMMISSION MUNICIPALES

A la demande d'un élu, la décision de constitution des commissions municipales est reportée à une séance ultérieure afin de laisser la possibilité de réfléchir au choix de participation Accepté à l'unanimité

La commission Impôts-Finances-Personnel est toutefois arrêtée ; elle est composée de :
Guy PEMARTIN, Bernard LAHITETTE, Muriel MARLAT, Sandra GAHAT, Christian DOMERCQ, Sylvie DULUCQ.

Les autres commissions ont été listées :

- Aménagement du Territoire – Plan Local d'Urbanisme-Assainissement –Environnement Cadre de Vie.
- Bâtiments, Installations et Matériel.
- Sécurité – Voirie
- Vie Associative – Jeunesse/Sport
- Animation-Communication

Ces cinq dernières seront ouvertes aux personnes extérieures au conseil municipal, désireuses de participer.

3 – ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'assemblée a élu les membres qui seront appelés à siéger à la commission d'appel d'offres

- **3 délégués titulaires : Bernard LAHITETTE, Christian DOMERCQ, Muriel MARLAT**
- **3 délégués suppléants : André DOMERCQ, Stanislas SAINT ANTOINE, Serge URBISTONDO**

4 – ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du CCAS ont été élus :

- **Sandra GAHAT**
- **Christiane LAHITTE**

- **Sylvie DULUCQ**
- **Muriel MARLAT**

Le Maire est Président de droit de cette instance. Il indique souhaiter proposer aux membres désignés hors conseil municipal, lors de la dernière mandature, de les renouveler dans leur fonction.

5 – DESIGNATION DES DELEGUES

Les délégués aux syndicats ont été désignés comme suit, à l'unanimité :

A – Syndicat des 3 Cantons (Eau)

- 2 délégués titulaires : Christian DOMERCQ, Bernard LAHITETTE
- 1 délégué suppléant : Fabrice BRICNET

La première réunion est programmée le 22 avril à 18h30

A – Syndicat d'Energie

- 1 délégué titulaire : Fabrice BRICNET
- 1 délégué suppléant : André DOMERCQ

6 – DESIGNATION DE DELEGUES AUPRES DE DIVERSES INSTANCES :

Les délégués du Conseil Municipal aux diverses instances ont été désignés comme suit, à l'unanimité :

A – Conseil d'Ecole : Sandrine SAVIGNACQ.

Pour information, Madame Muriel MARLAT sera la représentante de Monsieur le Maire dans le cadre des délégations.

B- ESAT Bellevue : Muriel MARLAT

C – Correspondant défense : Isabelle VARESANO

D– Délégué Sécurité au centre de secours : Isabelle VARESANO

Le référent prévention, collaborant avec l'assistant prévention du personnel communal sera nommé par le Maire.

7 – DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation à Monsieur le Maire, pour la durée du mandat pour :

- ↓ Marchés publics : délégation pour signature les marchés inférieurs à 200 000 € ?
- ↓ Urbanisme :
 - 1 - délégation pour l'exercice du droit de préemption urbain
 - 2 – reprises d'alignement en application du plan local d'urbanisme en vigueur
- ↓ Délégation pour ester en justice afin d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre celle-ci dans les actions intentées contre elle.
- ↓ Achat de gerbe, cadeaux ou réception à l'occasion d'évènements particuliers : limite 1000 € l'unité.

⚡ Assurances : délégation pour signer les contrats et accepter les indemnités
Sur ce dernier point des assurances, Monsieur le Maire indique que les contrats feront l'objet d'une étude pour actualisation.

8 - POINT SUR DOSSIERS

A - ASSAINISSEMENT CHEMIN DES SERRES :

Une réunion a eu lieu avec COREBA – GAZ de France et SCE maître d'œuvre travaux assainissement le 9 avril. Il y aura une coordination des travaux pour une tranchée commune gaz et assainissement. Les travaux sont prévus pour fin juin.

Une entrevue entre la Mairie et SCE est prévue le 15 avril.

B – ACQUISITION LICENCE IV.

La Commune s'était portée acquéreuse de la licence IV BOOMERANG. (coût 6 000 €).

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de faire l'acquisition de cette licence ; les conditions d'exploitation seront déterminées ultérieurement.

L'assemblée accepte la proposition de convention d'honoraires (500 € HT), et mandate Monsieur le Maire pour signer l'acte d'achat.

C- PRISES DE CONTACTS APRES ELECTION

Monsieur le Maire fait état des premiers contacts établis après l'installation de la nouvelle équipe municipale :

1- lundi 7 avril : échange avec les enseignantes de l'école, les infirmières et les médecins

2 – Mardi 8 avril : le point a été fait avec un technicien du conseil général. Engagement a été donné de procéder à l'hydrocurage des têtes de pont des accès.

En ce qui concerne les voies communales une rencontre est prévue vendredi 18 avril avec Mr Marc POMMES et Mr Sébastien SALLAVERIA, chef de service. Il est question qu'une partie des travaux de réfection de chaussées prévus pour 2014 ne soit réalisée qu'en 2015. Les services de la CCLO ont adressé le calendrier des fauchages.

3- jeudi 10 avril : Réunion avec l'ensemble du personnel de la commune et du CCAS. Par la suite, les agents seront réunis par service afin d'entendre leurs messages et apporter des améliorations si nécessaire.

Des contacts ont été pris également avec Mmes BOZA LINO (épicerie) et ROSE (salon de coiffure).

D'autres rendez-vous sont à venir :

- réunion avec tous les présidents et présidentes d'association le mardi 15 avril :
- tous les acteurs économiques du village seront conviés à une rencontre car il est important de faire le relais avec la Communauté de Communes .

D – URBANISME : Mur Jardin SCI FABE

Il est fait l'historique d'un dossier de déclaration préalable accordée pour la construction d'un mur de clôture mitoyen avec une parcelle communale.

Une délibération du 24 février avait précisé les conditions matérielles et financières de participation de la collectivité.

Les travaux ont débuté le 13 mars.

Semaine du 24 mars au 30 mars constat a été fait du non respect de la zone non aedificandi de 4 M.

Le maire a donc ordonné l'arrêt des travaux le 27 mars. Un courrier rappelant les termes de la délibération et demandant la démolition partielle du mur non conforme a été adressé le 08 avril.

9 -QUESTIONS DIVERSES

1 – PROJET DE RÉVISION DU PLU

La loi ALUR du 26 mars 2014 contraint les communes dotées d'un POS à les transformer en PLU dans le délai de 3 ans. Cette procédure étant de 2 ans ½ à 3 ans, l'assemblée devra se prononcer très rapidement. La mise en œuvre (appui technique ainsi que les frais) sera assumée par la CCLO. Une rencontre est programmée avec le responsable du service urbanisme de cette instance.

Une révision de PLU se traduit souvent par une perte du nombre de terrains constructibles, aussi l'assemblée devra être très vigilante.

Le plus important du travail de réflexion devra être réalisé avant l'enquête avec des points particuliers :

- tenir compte de la nouvelle philosophie de l'économie de l'espace qui se traduit par le regroupement autour des bourgs
- se définir un objectif de population du village

L'assemblée aura donc à travailler sur ce sujet dans un délai assez court.

2 – REMPLACEMENT DU TRACTEUR TONDEUSE :

Le remplacement de cet outil est à prévoir. La mutualisation avec la commune de Bérenx semble compliquée étant donné qu'ils ont un matériel différent.

Des démonstrations ont été faites par les entreprises CHRESTIA et CRABOS.

3- BATIMENTS :

✚ TRAVAUX SALLE DE SPORT (toiture) : L'entreprise sollicitée a fait un devis de remplacement des tôles translucides. Des essais d'étanchéité sont prévus vendredi 18 avril à 18 heures. La présence d'une nacelle sera l'occasion de réparer le filet et l'éclairage si besoin, ainsi que de remplacer les briquettes détériorées.

✚ CLIMATISATION : des devis sont en cours pour les locaux Agence Postale et salon de coiffure.

10 -INFOS DIVERSES

* CEREMONIE DU 8 MAI : elle est fixée à 9h45, compte tenu de la présence de l'école de musique. Pour les prochaines manifestations, il sera proposé aux collègues des communes voisines de modifier les heures de cérémonie à tour de rôle.

* FETE DE L'ECOLE : elle aura lieu le 29 juin

*** DEMANDE SUBVENTION ECOLE**

Une subvention a été sollicitée par Madame ESCUDÉ, enseignante du cycle 2 pour le prochain voyage scolaire. Cette demande sera étudiée lors de l'examen du budget primitif.

*** COMPTE RENDU CONSEIL ECOLE**

Le conseil d'école a eu lieu le 17 mars.

Lors de l'échange avec les enseignantes, la demande d'une table à langer a été renouvelée. Elle sera confectionnée (adaptation d'une table) par les agents communaux.

*** DEMANDE SUBVENTION CNE OS MARSILLON**

Cette demande faite dans le cadre de leur « Marché aux fleurs », manifestation annuelle, sera examinée également lors du vote du budget.

*** FORMATION DES ELUS :**

La formation de base des élus a été communiquée. Chaque élu en a pris connaissance ; les fiches d'inscription seront distribuées en temps voulu.

* CANTINE : le contrat de fourniture des repas avec la Culinaire arrive à expiration à la fin de l'année scolaire

La consultation va être réalisée dans les meilleurs délais.

* INTERCOMMUNALITE : la réunion d'installation est prévue le 17 avril. Le délégué communal (le maire) a reçu sa convocation. Il informe que l'installation de chaque délégué se fera par tirage au sort.

* DEMANDE ORGANISATION MANIFESTATION CANINE SUR LE STADE :

La société SCBA (Société du chien de berger allemand) représentée par Mr PICHARD Serge, sollicite le prêt du stade et de la salle de sport pour l'organisation d'une manifestation canine le 10 août 2014.

Il n'y a aucun obstacle sanitaire pour organiser cette manifestation. Aussi un avis favorable sera donné.

* COMMUNICATION DES RÉUNIONS PROGRAMMÉES

- ⬇ Mercredi 23 avril à 20 heures : commission plénière : Informations sur le budget et informations diverses
- ⬇ Jeudi 24 avril 20h00 : commission des finances
- ⬇ Lundi 28 avril 20h00: budgets : une convocation officielle sera envoyée.

* DÉMATÉRIALISATION DES CONVOCATIONS

A l'unanimité, les élus sont d'accord pour recevoir les convocations par messagerie. Chacun devra faire preuve de discipline en accusant réception des messages.

11 - QUESTIONS DIVERSES A L'INITIATIVE DES ELUS.

1 - Représentation des élus de l'ancienne intercommunalité au sein de la CCLO : auparavant 5 élus siégeaient à la vice présidence – dont le Maire de BAIGTS DE BEARN. 2 seulement d'entre eux ont été reconduits dans des mandats locaux. Il est souligné l'importance de voir un nombre suffisant d'élus du canton d'Orthez siéger au bureau de l'intercommunalité.

Monsieur le Maire souhaite une réunion des élus de l'ancienne communauté de communes pour une représentativité équitable dans le nouveau bureau.

2- Défibrillateur : Une question est posée sur sa maintenance. Celui-ci est à contrôler. Il est alors évoqué la possibilité de faire installer un second appareil qui serait accessible à tous. Le défibrillateur actuel est installé dans la salle de sport et une clé est donc nécessaire. Ce n'est pas l'idéal face à une situation d'urgence.

Des assurances proposent des participations pour l'achat de ce matériel, aussi une demande sera faite auprès de l'assureur de la collectivité.

Des séances de formation à l'utilisation seront envisagées.

3 - Comité des Fêtes : cette association souhaite organiser un marché fermier le vendredi soir des fêtes. Pour ce genre de manifestation, c'est la chambre d'Agriculture qui est maître d'œuvre.

La première année, le financement serait de 1200 € pour le comité des fêtes (avec aide de la commune si nécessaire) pour arriver à une participation finale locale de 400 €. Ce point est à étudier.

La séance a été levée à 21h40

Le Maire

